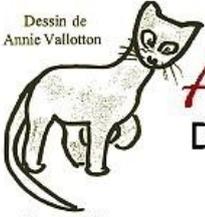


Dessin de
Annie Vallotton



Association Planning-Chat

Défense et protection des chats sans maîtres

sur La Rochelle et sa Communauté d'agglomération

42 rue des Voiliers 17000 La Rochelle ouvert du lundi au samedi 10h-12h plus le mercredi 15h-17h - Tél. 05 46 51 89 08

Courriel mensuel : FEVRIER 2015

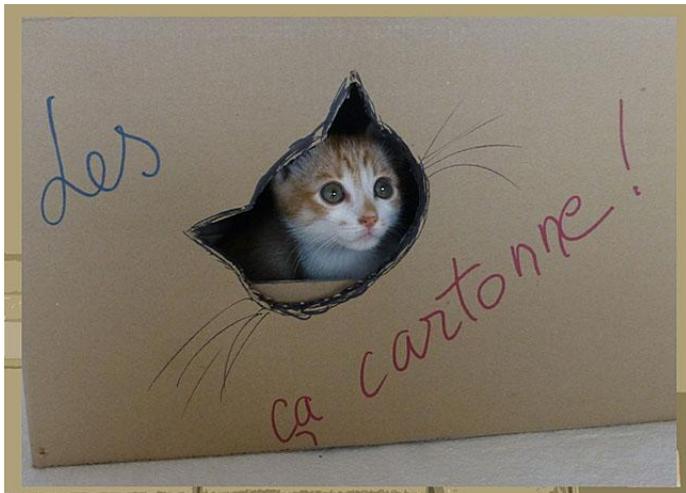


NE LES JETEZ PAS !

par Liliane Berland

 Ils sont propres, débarrassés de leurs agrafes, billes de polystyrène, sacs plastique et autres ficelles et élastiques : vos cartons sont prêts pour une nouvelle vie. Ils vont vite être envahis, bousculés d'un bout à l'autre de la pièce, mâchouillés, griffés. Ils vont devenir chambre à coucher, coffre à jouets, tour de guet, instrument à percussion... De longues et belles heures pour vos compagnons ravis car les chats... ça cartonne!

La preuve ...





Ce chaton ne s'y est pas trompé :
il est allé tout droit explorer son carton.

Quel plaisir de voir un chat aussi bien accueilli à son arrivée chez ses adoptants !



Maintenant, à vous de vous exprimer ...

CELA S'EST PASSÉ EN JANVIER 2015

 Les 9 et 10 janvier, Planning-Chat a organisé une collecte de nourriture avec le Centre Leclerc du boulevard Sautel à La Rochelle. Comme toujours, vous avez été généreux pour nos chats.

Un grand merci aux organisateurs et à tous les bénévoles qui se sont relayés à l'entrée du magasin pour récolter la précieuse nourriture.



 Le 19 janvier, le quotidien Sud-Ouest consacre un article à Brigitte GUILBAUD. Adhérente et famille d'accueil Planning-Chat, Brigitte est une comportementaliste spécialiste des chats, de même qu'une pastelliste virtuose.

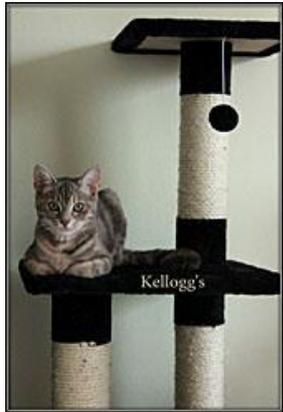
 Le samedi 24 janvier, 70 adhérents et sympathisants se sont retrouvés dans la Maison de quartier de Port-Neuf pour la galette des rois. Autour des 6 tables, il a été demandé de réfléchir à la manière de commémorer les 10 ans de Planning-Chat, déclaré en préfecture le 26 janvier 2005. La parole a circulé, vive et intéressante. Galettes, brioches, cidre et jus d'orange terminent une après-midi constructive passée dans la bonne humeur. Merci à toutes et à tous.



QUELQUES NOUVELLES DE NOS CHATS

STARDUST devenue KELLOGG'S

« Bonsoir, quelques nouvelles de notre Kellogg's (née Stardust) en images. Le père Noël a aussi été généreux avec elle puisqu'il lui a apporté un bel arbre à chat où elle peut s'amuser, dormir...



Toujours aussi curieuse du monde extérieur, elle passe pas mal de temps à scruter les oiseaux voler. Après quoi, elle roupille tranquillement devant la télé ! Bref la belle vie ! Nous l'avons faite opérer fin décembre dernier. Tout s'est très bien passé et elle s'en est remise le jour même ! Nous avons également pu profiter de l'offre concernant les croquettes Royal Canin lors de son adoption (en espérant que vous receviez bien le paquet qui vous est destiné pour l'association). Nous

espérons que vous apprécierez ces nouvelles ! Bonne soirée. »

Kellogg's, Etienne et Laurène

CRUNCH



« Bonjour, je viens vous donner des nouvelles du petit Crunch que j'ai adopté en Octobre 2014.

Crunch va très bien. Il est très joueur (même un peu trop parfois) et adore manger ! Il a également adopté Jax, mon chien devenu son meilleur ami. Ils font la même taille et s'adorent, ils jouent tout le temps ensemble.

Cependant, il aime beaucoup les câlins et qu'on s'occupe de lui. Il ne demande que ça ! Un amour de chat !! Je vous joins quelques photos que j'ai de lui. » *Chloe.*



 **ROYAL : une installation tout en douceur**

Voici un modèle de ce que l'on doit faire si l'on veut qu'une adoption soit réussie :



« Quelques nouvelles de Royal, arrivé hier après-midi dans son nouveau foyer !

Tout se passe bien, il est fidèle à lui-même : calme, câlin, patient mais aussi très curieux et occupé à explorer sa pièce. Il semble se sentir bien : il mange et boit bien, utilise sa litière sans problème, vient sur nos genoux pour être câliné...

Il entend et sent la présence de notre chatte mais semble avant tout hâtif de la découvrir. Elle est beaucoup moins pressée que lui mais réagit de moins en moins lorsqu'elle passe devant la porte ou renifle nos mains et nos vêtements. Demain soir ou après-demain nous les laisserons se rencontrer en notre présence. Mais je suis confiante, enfin, je leur fais confiance. Ils vont apprendre à se connaître.

J'ai pris quelques photos tout à l'heure, je vous les envoie. J'en enverrai des nouvelles quand Royal aura conquis le reste de l'appartement.

Bonne semaine à vous et à l'Association, » *Pauline, Benjamin, Inaï et Royal*

Et 10 jours plus tard :

« Voici maintenant une petite semaine que Royal a quitté la petite chambre pour se joindre à nous, dans le reste de l'appartement.

Il a pris le temps d'explorer toutes les pièces de la maison, sous l'œil attentif de notre chatte, Inaï. Cette dernière a commencé par le suivre partout, sans toutefois accepter le contact. Elle a beaucoup manifesté son mécontentement mais de manière plutôt pacifique. Royal a su être très patient avec elle : il a essayé de l'approcher mais n'insiste pas face aux grognements. Cependant,

jour après jour nous avons constaté de moins en moins de manifestations de la part de notre chatte. D'ailleurs, ils partagent les mêmes gamelles et les deux litières depuis plusieurs jours, malgré l'aménagement de deux espaces distincts. Royal joue beaucoup, il en profite souvent pour aller taquiner Inaï. Depuis deux jours, elle a cessé de le suivre partout et elle accepte qu'il occupe le canapé et le lit (qui sont pourtant de loin ses deux espaces préférés). Elle ne lui crache plus dessus et parfois nous observons des petits jeux de poursuite entre eux, sans aucune agressivité. En bref, c'est mieux de jour en jour et ils se tolèrent déjà !

De notre côté, nous avons le sentiment que Royal a toujours été là.

J'ai pris quelques photos mais j'espère pouvoir en prendre plus durant ce week-end, et vous les transmettre.

Bonne fin de semaine à vous et à bientôt. » *Pauline, Benjamin, Royal et Inaï*



 L'histoire commence en juillet, à La Rochelle, dans le quartier de Port Neuf, rue de Normandie.



Une amie des chats voit arriver dans son jardin une toute jeune chatte, entre quatre et cinq mois. Elle a un collier rouge à élastique et se déplace curieusement : elle a une patte qui est passée dans le collier, qu'elle porte donc en bandoulière. Elle vient manger la nourriture offerte, mais s'enfuit vite dès qu'on s'approche. Impossible de la délivrer de cette entrave.

Le temps passe, malheureusement la petite chatte ne se montre plus.

Et puis un jour de ce mois de janvier,

la revoilà ! Mais dans quel état ! Elle boîte, sa patte s'est atrophiée. Elle a plus de dix mois maintenant et elle a grandi avec ce carcan !

Une cage de capture vient à bout de sa méfiance et elle est vite conduite en clinique.

Ce que l'on découvre alors fait frémir : le collier s'est incrusté dans sa chair et y a ouvert une large plaie. On imagine les souffrances de cette malheureuse, jour après jour. Née en mars 2014, elle a passé la moitié de sa vie avec cet instrument de torture.

Le 28 janvier elle est opérée.

Maintenant, elle va bien, mange avec appétit et ronronne avec entrain. Elle est installée dans la maison et semble ne plus pouvoir se passer de la main qui l'a sauvée et qui la couvre de caresses. Elle a été tatouée, baptisée Charlène et elle n'aura plus jamais de collier.

Sa bienfaitrice, qu'il faut ici remercier, assure qu'elle lit dans le regard de la chatte une immense reconnaissance.

Nous souhaitons à toutes les deux de très longues années de bonheur.

Nous remercions la clinique qui a soigné la petite chatte et nous a envoyé les photos de la blessure.



Charlène, bien réveillée après l'intervention.



UN COLLIER OU PAS ?

Par Liliane Berland



L'histoire que vous venez de lire n'est pas un cas unique.

On a connu à l'association un autre chat qui a passé quinze jours coincé dans son collier et a subi lui aussi la même blessure.

Autre cas rencontré : le collier n'était pas assez serré. Le chat a voulu s'en délivrer et s'est coincé la mâchoire inférieure sans réussir à se dégager tout seul.

Ainsi les colliers ne sont-ils pas sans risques.

Si votre chat vit à l'intérieur, ne lui mettez rien. Le collier accessoire de mode est à proscrire. Il ne fait plaisir qu'à sa maîtresse.

Si votre chat va à l'extérieur

- s'il est identifié par son tatouage : inutile de lui mettre un collier avec un tube adresse qui souvent se dévisse et perd sa fonction.

- s'il a une puce électronique, il est recommandé d'ajouter un P dans l'oreille pour donner un signe visible de son identification.

Le collier anti-puces est lui aussi à utiliser avec beaucoup de précautions ! Voire à éviter.

Un harnais bien ajusté est une solution plus sûre.

Il existe aussi maintenant des colliers qui se détachent simplement en tirant dessus. Si l'animal s'accroche à un obstacle, le collier s'ouvre. Mieux vaut le perdre que d'en être victime.



BOITES DE REGIME



L'association s'est vue remettre un lot de boîtes par une personne qui a perdu son chat.

Attention, ces pâtées sont destinées EXCLUSIVEMENT à des chats pour lesquelles elles ont été prescrites par un vétérinaire.

Si c'est votre cas, appelez Planning-Chat...





LES ANIMAUX ET LA LOI Par JF Paboul



Le ministère de l'Agriculture consacre une page pour nous faire connaître le dispositif juridique mis en place pour les animaux :

« A travers le temps, la législation a profondément évolué avec la prise de conscience croissante de devoir de l'homme d'éviter toute souffrance " inutile " et de recherche des conditions de vie optimale pour les animaux. Un important dispositif juridique a été élaboré, tant au plan national que communautaire ou international.

C'est la loi de 1976 qui a véritablement édifié la politique française de protection animale, en énonçant trois principes fondamentaux :

- ▶ l'animal est un être sensible, qui doit être placé dans des conditions compatibles avec ses impératifs biologiques,
- ▶ il est interdit d'exercer des mauvais traitements envers les animaux,
- ▶ il est interdit d'utiliser des animaux de façon abusive.

Les principes généraux de la protection animale reposent désormais sur les articles L.214-1 à L.214-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime.

L'animal est un « être sensible ». Il doit être placé par son propriétaire dans des conditions compatibles avec les impératifs biologiques de son espèce.

Il est interdit d'exercer des mauvais traitements envers les animaux domestiques ainsi qu'envers les animaux sauvages apprivoisés ou tenus en captivité. Les infractions commises envers les animaux sont réprimées par le Code Rural et de la Pêche Maritime et le Code Pénal.

Les DD(CS)PPs sont compétentes pour intervenir dans le domaine de la protection des animaux, en particulier à la suite de signalements ou de plaintes. »

Cependant il n'en était pas de même pour le Code Civil.

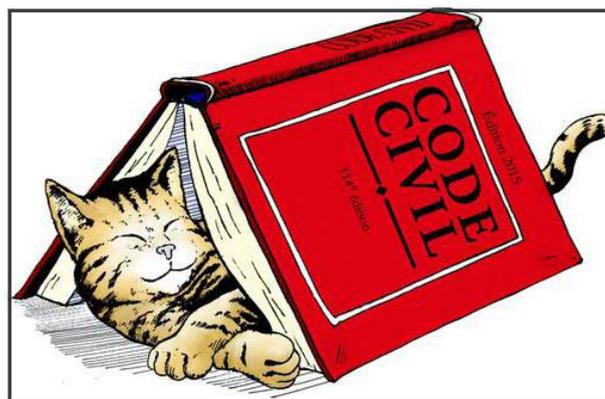
Le mercredi 28 janvier 2015, après un aller-retour avec le Sénat qui était contre, l'Assemblée nationale a adopté définitivement le projet de loi qui reconnaît aux animaux la qualité symbolique d'« êtres vivants doués de sensibilité ». Tous les groupes ont voté pour, à l'exception de l'UMP, qui a voté contre, et du Front de gauche, qui s'est abstenu.

« Art. 515-14. – Les animaux sont des êtres vivants doués de sensibilité.

« Ils doivent être placés dans des conditions conformes aux impératifs biologiques de leur espèce et au respect de leur bien-être.

« Art. 515-15. – L'appropriation des animaux s'effectue conformément aux dispositions du code civil sur la vente et par les textes spécifiques du code rural et de la pêche maritime. »

Comme le souligne '30Millions d'Amis', «ce tournant historique met fin à plus de 200 ans d'une vision archaïque de l'animal dans le Code civil et prend enfin en compte l'état des connaissances scientifiques et l'éthique de notre société du 21ème siècle. Cette reconnaissance participe de la modernisation de notre droit : le Code civil est enfin harmonisé avec le Code rural et le Code pénal. »





LES DATES A RETENIR POUR 2015



Vendredi 13 février

* Tea Cat au 42, rue des Voiliers entre 17h30 et 19h30



Vendredi 27 et samedi 28 février

* Collecte de nourriture au magasin Carrefour à Angoulins



Dimanche 8 mars

* Vide-greniers au Clos Margat à Villeneuve les Salines



Samedi 14 mars - Centre Protestant, 2 rue du Brave Rondeau à La Rochelle

* Assemblée générale de l'Association



Dimanche 7 juin

* Vide-greniers à La Passerelle, Mireuil



Dimanche 11 octobre

* Vide-greniers à La Passerelle, Mireuil



Dimanche 6 décembre

* Vide-greniers à la Salle René Petit, le Petit Brouage, Villeneuve les Salines



LES ARRIVANTS DU MOIS DE JANVIER 2015

Alizée*, Capucine, Chouki, Clément, Echo, Gina, Harmonie, Mahou, Océane*, Pacha, Roussette, Scoubidou

ont été mis à l'adoption au cours de ce mois de janvier 2015.

Soit 12 dont 2* [en janvier 2014 : 9 dont 5*] [en janvier 2013 : 6 dont 0*] [en janvier 2012 : 7 dont 2*]

* chatons de 6 mois et moins



LES ADOPTÉS DU MOIS DE JANVIER 2015

Alice, Alizée*, Angèle, Arès, Balou, Capucine, Charlotte, Charly, Daphné, Glu*, Jinko*, Jonquille, Jumbo*, Lotus, Minnie, Misty*, Ondine, Royal, Simba, Smoothie, Tigrou, Tiny, Virgule

ont trouvé une famille au cours de ce mois de janvier 2015.

Soit 23 dont 6* [en janvier 2014 : 18 dont 8*] [en janvier 2013 : 19 dont 7*] [en janvier 2012 : 6 dont 1*]

* chatons de 6 mois et moins

ADOPTIONS

Au 1^{er} février 2015

52 chats adultes

21 chatons et chats de moins d'un an

vous attendent sur le site de Planning-Chat

<http://planningchat17.free.fr>

ATTENTION : LA PERIODE EST PROPICE AUX REPRODUCTIONS



site Planning-Chat



Association Planning-Chat

42 rue des Voiliers - 17000 La Rochelle
Permanences du lundi au samedi 10h - 12h + mercredi 15h - 17h

05 46 51 89 08 ~ planningchat@yahoo.fr ~ planningchat17.free.fr